

**LOUIS-CLAUDE DE SAINT-MARTIN**

**LEÇONS DE LYON**

**NOTES INÉDITES PUBLIÉES PAR  
ROBERT AMADOU**

**6e livraison  
( voir E.d.C. depuis le n°1 )**

Le 29<sup>e</sup> ḡbre 1775

53.

Se Juge de l'instruction a été sucer les Bénédiction Divines  
que d'bonne pouvoir attirer sur lui, ce sont ces Bénédiction qui  
lui font produire les fautes qui sont en lui, et qui resteront  
comme nulles sans ce secours; mais il ne peut les obtenir que des  
conditions dont il peut trouver des types dans toute la Nature  
de même que parmi les Etres matériels: un germe ne peut avoir  
de Végétation qu'après la purification, c'est à dire que lorsque les  
vertus correctes ayant détruit son enveloppe, ont penché jusqu'à lui  
pour s'accoumer, et lui faire produire à son tour les vertus & fautes  
qui sont en lui, ainsi l'homme ne peut parfaitement recueillir  
les vertus de l'Empereur de son ame, qu'après que les vertus divines  
ont opéré la réintégration de sa forme corporelle, et accoumer son  
Esprituel, néanmoins. Nous pouvons espérer de les recueillir en  
partie même pendant ce premier Essai temporel, parce que les  
Etres destinés à opérer la réintégration de notre forme corporelle  
l'ont travailé de celle des quilles étoile, et notre forme nous ayant  
été donnée à purifier pour prouver par là à la purification de  
notre Esprituel, à mesure que la Purification de notre forme  
s'avance nous devons apporter de recevoir à proportion dans  
notre Esprituel et influence des Vertus Divines qui lui donnent  
sa Vie et son action: mais si l'homme n'a pas particulier le Germe  
de ses fautes, toutes les Bénédictions, et les influences qu'il recevra  
ne lui feront rien produire parce qu'il sera nulles et communes  
qu'entre des Etres d'une même nature, et quelle ne peut être communiquée  
à des etres d'une nature inférieure ni trouvée aucun aise chez eux  
L'homme emane directement ou Principe divin apporté par conséquent

mais il n'aura pas avec entière que la nature peut avoir une  
entière apparence et pure selon la nature, et par conséquent que  
toute operation d'apport nulles et sans effet éloigné. Cela est p

Le 29e novembre 1775

Le sujet de l'instruction a été sur les bénédictions divines que l'homme pouvait attirer sur lui. Ce sont ces bénédictions qui lui font produire les facultés qui sont en lui et qui resteraient comme nulles sans ce secours, mais il ne peut les obtenir qu'à des conditions dont il peut trouver des types dans toute la nature. De même que, parmi les êtres matériels, un germe ne peut avoir de végétation qu'après la putréfaction, c'est-à-dire que lorsque les vertus terrestres ayant détruit son enveloppe ont pénétré jusqu'à lui pour l'actionner et lui faire produire à son tour les vertus et facultés qui sont en lui, ainsi l'homme ne peut parfaitement réacquérir les vertus et puissances de son âme qu'après que les vertus divines ont opéré la réintégration de sa forme corporelle et actionné son être spirituel. Néanmoins, nous pouvons espérer de les réacquérir en partie, même pendant ce premier passage temporel, parce que les êtres destinés à opérer la réintégration de notre forme commencent leur travail sur elle dès qu'elle existe, et notre forme nous ayant été donnée à purifier pour parvenir par là à la purification de notre être spirituel, à mesure que la purification de notre forme s'avance, nous devenons à portée de recevoir à proportion dans notre être spirituel l'influence des vertus divines qui lui donnent sa vie et son action. Mais, si l'homme n'avait pas en lui le germe de ses facultés, toutes les bénédictions et les influences qu'il recevrait ne lui feraient rien produire, parce que la pensée ne peut être commune qu'entre des êtres de même nature et qu'elle ne peut être communiquée à des êtres d'une nature inférieure ni trouver aucun accès chez eux. L'homme, émané directement du principe divin, apporte, par conséquent,

avec lui le Germme divin des Vertus Divines, qui tient de son ame même ; mais il ne peut en avoir l'usage qui intime qu'il recue en jointion avec son principe, qui étant le Seul Suffisant pour lui même ; et la vertu par essence est le Seul fait qui il puisse operer ; Des que les Etres emanés de Dieu ont perdu leur Correspondance avec lui, ils font comme sudds, non qu'ils soient ameantes par exception de nature indestructible, il ne peuvent pas perir, mais ils perdent le pouvoir d'agir Selon leur nature, si cela ne peut etre autrement, puisque n'ayant rien par eux mèmes, ni etats emanés pour etre Agents & organes, pas que les facultés Divines soient opérées, de que Dieu n'a rien de faulte il n'est plus rien, si ne peuvent plus rien operer De Dieu

quelque et homme subisse cette privation comme il a été emané libre, et que cest en faisant un mauvais usage de sa liberte qu'il a perdu ses pouvoirs, il est evident qu'en s'humiliant devant le Createur, en faisant un usage de sa liberte conforme au Soi divine. il doit avoir la certitude de recuperer ce qu'il a perdu, parque les loix de la nature sont immuables, parque l'Eternel agit sans cause pour ramener librement a son usatge les Etres qui n'ont pas cesse de librement en pliant autour d'eux d'autres Etres de leur nature qui hantillent continuellement a leur fuygace, et leur faire subir le despit & la Volonte par qui seul ils peuvent se reprocher

notre travail donc nous mettons en jointion avec ces Etres spirituels bons qui nous entourent par la force de Notre volonté, de notre desir, et de notre priere, astit que ces etres qui font un aspect du Princepe divin puisent nous communiquer leur influence, et les bénédiction spirituelles Divines qu'ils reçoivent, si que nous ne pouvons plus recevoir directement, mais seulement par eux

avec lui le germe divin des vertus divines qu'il tient de son émanation même, mais il ne peut en avoir l'usage qu'autant qu'il reste en jonction avec son principe qui, étant le seul puissant par lui-même et la vie par essence, est le seul par qui il puisse opérer. Dès que les êtres émanés de Dieu ont perdu leur correspondance avec lui, ils sont comme morts, non qu'ils soient anéantis, parce qu'étant de nature indestructibles ils ne peuvent pas périr, mais ils perdent le pouvoir d'agir selon leur nature, et cela ne peut être autrement puisque, n'ayant rien par eux-mêmes et étant émanés pour être agents et organes par qui les facultés divines doivent s'opérer, dès que Dieu leur retire ses facultés ils n'ont plus rien et ne peuvent plus rien opérer de divin.

Quoique l'homme subisse cette privation, comme il a été émané libre et que c'est en faisant un mauvais usage de sa liberté qu'il a perdu ses pouvoirs, il est évident qu'en s'humiliant devant le Créateur et en faisant un usage de sa liberté conforme à la loi divine, il doit avoir la certitude de réacquérir ce qu'il a perdu, parce que les lois de l'Éternel sont immuables, parce que l'Éternel agit sans cesse pour ramener librement à son unité les êtres qui s'en sont écartés librement, en plaçant autour d'eux d'autres êtres de leur nature qui travaillent continuellement à leur suggérer et leur faire naître le désir et la volonté par qui seuls ils peuvent s'en rapprocher.

Notre travail doit donc consister à nous mettre en jonction avec ces êtres spirituels bons qui nous entourent, par la force de notre volonté, de notre désir et de notre prière, afin que ces êtres qui sont en aspect du principe divin puissent nous communiquer les influences et les bénédictions spirituelles divines qu'ils reçoivent et que nous ne pouvons plus recevoir directement, mais seulement par eux.

+ L'etymologie du mot Benir qui ne rend pas en françois l'idee qu'il devroit nous indiquer le mot latin Benedicere qui signifie littéralement dire bien, Nous l'indique un peu; mais beaucoup plus imparfaitement que le mot ben hébreu qui veut dire le fils; ainsi quand on dit que Dieu vous bénisse, n'est commes il ou disoit quelle fil de Dieu sarez à fil aernel de la pensée de l'Éternel, ce Verbe tout siuprême, cette Parole divine qui a donné l'existence et l'action à tous les Etres la Bénédiction divine est l'expression de cette parole divine, et c'est la volonté de cette expression qui entretient la Vie, les Vertus, les puissances, et les facultés de tous les Etres, C'est par ce Verbe que le Seigneur fait en pavlui quel produit et suscite & produira éternellement à l'homme spirituel et à l'homme mortel le plus grand des deux Ceux que l'Éternel a emane par son Verbe, cest à dire que cest celui à qui il auroit communiqué le plus de Vertus et de Sufiance puisqu'il devroit représenter & image parfaite du Createur, car il n'auroit pu représenter cette image parfaite si Dieu n'elui eut pas confié l'autorité de Sufiance sur tous les autres Etres emmuns, mais étant établi chef universel quoiqu'il ne fût rien par lui-même il représenteroit la Ressemblance de l'Unité toute Sufiance de qui il tenoit tout, et a laquelle il avoit rappelé les Esprits prévaricateurs qui en étoient séparés. il estoit ainsi en aspect de son Principe, et par sa jointure avec lui, il en recevoit directement les Sufiances d'agir sur tous les Etres suivant les loix de son emanation qu'il disoit dans la pensée Divine.

Le Corps général correste qui est à l'homme le plus considérable de la Creation nous représente dans l'ordre spirituel matériel ce que Nous représentons le niveau Dame et l'ordre spirituel avec le Principe divin cette toute est en aspect de son Supérieur, en présentans sans cesse

L'étymologie du mot "bénir", qui ne rend pas en français l'idée qu'il devrait nous indiquer, le mot latin benedicere, qui signifie littéralement dire bien, nous l'indique un peu mais beaucoup plus imparfairement que le mot ben hébreu, qui veut dire le fils. Ainsi, quand on dit que Dieu vous bénisse, c'est comme si l'on disait que le Fils de Dieu parle, ce Fils éternel de la pensée de l'Éternel, ce verbe tout-puissant, cette parole divine qui a donné l'existence et l'action à tous les êtres. La bénédiction divine est l'expression de cette parole divine, et c'est la continuité de cette expression qui entretient la vie, les vertus, les puissances et les facultés de tous les êtres. C'est par ce verbe que le Père a tout fait, c'est par lui qu'il produit sans cesse et produira éternellement.

L'être spirituel de l'homme est le plus grand de tous ceux que l'Éternel a émanés par son verbe, c'est-à-dire que c'est celui à qui il avait communiqué le plus de vertus et de puissance, puisqu'il devait représenter l'image parfaite du Créateur, car il n'aurait pu représenter cette image parfaite si Dieu ne lui eût pas confié autorité et puissance sur tous les autres êtres émanés. Mais étant établi chef universel, quoiqu'il ne fût rien par lui-même, il représentait la ressemblance de l'unité toute-puissante de qui il tenait tout et à laquelle il devait rappeler les esprits prévaricateurs qui en étaient séparés. Il était ainsi en aspect de son principe, et par sa jonction avec lui il en recevait directement les puissances d'agir sur tous les êtres, suivant les lois de son émanation qu'il lisait dans la pensée divine.

Le corps général terrestre, qui est l'être le plus considérable de la création, nous représente dans l'ordre matériel ce que nous représente le mineur dans l'ordre spirituel avec le principe divin. Cette terre est en aspect de son supérieur; en présentant sans cesse

ses angles à Saturne & à tous les autres Corps célestes, elle en reçoit l'influence des Vertus et facultés dont ils sont le receptacle pour les lui communiquer. la situation de cette Terre nous indique par là que notre Esprit spirituel doit se mettre aussi en aspect de son Prince pour en recevoir les influences qui sont de sa Nature, ainsi notre pensée, notre Volonté & notre action sont comme mortes, et ne peuvent rien produire si elles sont isolées, elles ne deviennent puissantes que lorsque la Pensée la Volonté, et l'action divine leur fournit, et concourent avec elle en une preuve bien claire de l'indispensable obligation pour l'homme d'observer les loix du Créateur, car s'il veut faire usage de sa liberté pour faire écartez ses loix il n'en plus en concur avec le principe. au contraire d'un doigt, et par conséquent privé de toute bonté, il ne doit rester que la bonté qui est la grâce, et la miséricorde divine la laisse de revenir sur ces par la voie opposée à celle qui la ayant purifiée. celui qui lui a donné son doigt est le seul être baigné parfaitement

Il ya de trois différentes sortes d'êtres parmi lesquels il existe étant le produit des 3 facultés divines soit manifeste. S'au nombre de 3 et présente le rapport de l'analogie avec la pensée, la volonté, et l'action divine. les êtres de la première classe sont les êtres nécessaires pour l'accomplissement du grand œuvre du Créateur, ont été sans cesse conduits par la Providence qui agissait par eux sans qu'ils puissent s'en sortir de ce qu'il destinaient à opérer, ils ont été au très petit nombre, on comprend Michael, Elié, Enoch, et quelques autres devant ceux qui nous présentent le rapport avec la Pensée divine comme dans plus précis de l'écriture.

La seconde classe est celle des êtres libres cette classe est plus nombreuse que la première. elle comprend les patriarches les prophéties les apôtres, et en général tous ceux qui destinés à opérer le but spirituel divin, ont reçu communication de la Pensée Divine. on compte celle

ses angles à Saturne et à tous les autres corps célestes, elle en reçoit l'influence des vertus et facultés dont ils sont le réceptacle, pour les lui communiquer. La situation de cette terre nous indique par là que notre être spirituel doit se mettre aussi en aspect de son principe, pour en recevoir les influences qui sont de sa nature. Ainsi, notre pensée, notre volonté et notre action sont comme mortes et ne peuvent rien produire si elles sont seules. Elles ne deviennent puissantes que lorsque la pensée, la volonté et l'action divines leur sont unies et concourent avec elles. C'est une preuve bien claire de l'indispensable obligation pour l'homme d'observer les lois du Créateur, car, s'il veut faire usage de sa liberté pour s'en écarter, dès lors il n'est plus en concours avec le principe auteur de ces lois; et, par conséquent, privé de toute puissance, il ne lui doit rester que la puissance, que la grâce et la miséricorde divines lui laissent, de revenir sur ses pas par la voie opposée à celle qui l'a égaré, puisque celui qui lui a donné ses lois est le seul être puissant par lui-même.

Il y a de trois différentes sortes d'élus, parce que tout ce qui existe, étant le produit des trois facultés divines, s'est manifesté par le nombre 3 et présente le rapport et l'analogie avec la pensée, la volonté et l'action divines. Les élus de la première classe sont les élus nécessaires non libres, qui, devant présenter aux hommes des types nécessaires pour l'accomplissement du grand oeuvre du Créateur, ont été sans cesse conduits par la sagesse divine qui agissait par eux, sans qu'ils puissent s'écartier de ce qu'ils étaient destinés à opérer. Ils ont été en très petit nombre; on compte Melchisédec, Élie, Énoch et quelques autres. Ce sont ceux qui nous présentent le rapport avec la pensée divine comme étant plus près de l'unité.

La seconde classe est celle des élus libres. Cette classe est plus nombreuse que la première; elle comprend les patriarches, les prophètes, les apôtres et en général tous ceux qui, destinés à opérer le culte spirituel divin, ont reçu communication de la pensée divine. On compte ceux

Suite du 2<sup>e</sup>, 9<sup>me</sup> Juillet 1775  
57

de la famille de Seth, enfoire, Noe, Abram, japhet, Abraham,  
isaac, iacob, Joseph, les juges chez les juifs, une partie des Roys,  
comme David et Salomon, les prophètes, ce bauoir d'auces, ainsi que ceux  
qui ont reue le St Esprit depuis la venue du Christ. tous ces eses ont eu  
leur volonté à eux, et par consequent ils estoient libres de conserver la vertu  
dans, ou de la rejeter aussi y en a tenu parmi eux plusieurs qui ont  
prouver que ceux ci offroient le rapport avec la 2<sup>e</sup> faute divine.

La 3<sup>e</sup> Clase d'elles est la plus nombreuse puisqu'elle comprend toute  
la multitude des hommes qui ne devont joindre temporellement à aucune  
manifestation divine pour destiner seulement à être le receptacle. Des  
operations que font sur eux les Eles d'un ordre Supérieur, ou voilà dans cette  
3<sup>e</sup> Clase le rapport avec la 3<sup>e</sup> faute divine opérée sur toutes les Eles  
unie par que ces 3 fautes divines soient ainsi séparées, elles  
vont toujours ensemble, dès que Dieu convoie une chose sa volonté  
l'opere en même temps, parce qu'il est éternel, et immuable, il ne peut  
pas avoir aucune suspicion d'atomes dans ses operations. on ne peut  
distinguer cette suspection que dans les operations des Eles qui agissent  
dans le temps, parce qu'il leur fait un temps quelconque, pour operer, au lieu  
que dans Dieu comme je viens de le dire une chose est opérée au filon  
que sa pensée la convoie.

Il a été dit plusieurs autres choses importantes dont je ne me  
rapportais pas, et d'autre que je n'ai pas pu comprendre principalement  
ses protestations contre toute unité dans plusieurs religions donc la  
raison est que d'homme par cet acte fait autant qu'il en est lui-jointion  
par avance du principe de sa forme avec le corps terrestre, dans  
qui elle doit se maintenir, afin par cette jointion anticipée d'attirer sur  
sa forme les mêmes influences célestes qui sont données à cette terre  
on l'a fait aussi observer un nouveau rapport des types d'Abraham  
et isaac, et de jacob avec la pensée, volonté, et action divine, avec

de la famille de Seth, ensuite Noé, Sem, Japhet, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, les juges chez les Juifs, une partie des rois, comme David, Salomon, les prophètes et beaucoup d'autres, ainsi que ceux qui ont reçu le Saint-Esprit depuis la venue du Christ. Tous ces élus ont eu leur volonté à eux et, par conséquent, ils étaient libres de conserver le culte divin ou de le rejeter. Aussi y en a-t-il eu parmi eux plusieurs qui ont prévariqué. Ceux-ci offrent le rapport avec la deuxième faculté divine.

La troisième classe d'élus est la plus nombreuse, puisqu'elle comprend toute la multitude des hommes qui, ne devant jouir temporellement d'aucune manifestation divine, sont destinés seulement à être le réceptacle des opérations que font sur eux les élus d'un ordre supérieur. On voit dans cette troisième classe le rapport avec la troisième faculté divine opérant sur tous les êtres.

Ce n'est pas que ces trois facultés divines soient ainsi séparées. Elles vont toujours ensemble. Dès que Dieu conçoit une chose, sa volonté l'opère en même temps, parce qu'étant éternel et immuable il ne peut y avoir aucune succession de temps dans ses opérations. On ne peut distinguer cette succession que dans les opérations des êtres qui agissent dans le temps, parce qu'il leur faut un temps quelconque pour opérer; au lieu que dans Dieu, comme je viens de le dire, une chose est opérée aussitôt que sa pensée l'a conçue.

Il a été dit plusieurs autres choses importantes dont je ne me ressouviens pas et d'autres que je n'ai pas assez comprises, principalement sur les prosternations contre terre usitées dans plusieurs religions, dont la raison est que l'homme par cet acte fait, autant qu'il est en lui, jonction par avance des principes de sa forme avec ceux du corps terrestre dans qui elle doit se réintégrer, afin, par cette jonction anticipée, d'attirer sur sa forme les mêmes influences célestes qui sont données à cette terre. On nous a fait aussi observer un nouveau rapport des types d'Abraham d'Isaac, et de Jacob avec la pensée, volonté et action divines, avec

quelques reflexions sur le sacrifice d'Isaac dont d'histoire cette  
quel nous est donnée par Moïse n'a qu'une manière. Voilà  
donc il s'est servi pour nous indiquer le ceremonial que Abraham  
opéra sur son fils pour le rendre digne de devenir l'heureux du  
verbe divin dont il devait faire le type

quelques réflexions sur le sacrifice d'Isaac, dont l'histoire, telle qu'elle nous est donnée par Moyse, n'est qu'une manière voilée dont il s'est servi pour nous indiquer le cérémonial qu'Abraham opéra sur son fils, pour le rendre digne de devenir le réceptacle du verbe divin dont il devait faire le type.

du C-x Bruxelles

56)

Les différentes élections temporales que le Createur a jugé propos de faire ont dû être de deux types, pour représenter ses fautes divines agissantes dans le temps pour la manifestation de sa gloire et de sa justice et pour la réconciliation des Mineurs. Et Abraham, Isaac, Jacob et les autres Iles qui les ont précédés ainsi que ceux qui les ont suivis jusqu'à Moïse, ont rendu le culte spirituel divin; mais ayant opéré seuls, et séparément sans que le résultat de leurs opérations, soit visible aux yeux des hommes, ils formaient le Type des fautes divines agissantes pour d'autres, au lieu que Moïse a été le premier à recevoir de toutes la puissance des fautes divines temporales pour manifester aux hommes en la présence des Egyptiens, et des Israélites la gloire et la justice divine par la quantité de prodiges miraculaires qu'il opéra publiquement. Il a été choisi aussi pour faire à l'élection générale des Israélites qui devaient recevoir par lui les loix préceptes et commandements pour opérer le culte divin; mais devant faire le Type du Createur agissant temporellement, il ne pouvoit pas faire sans œuvre tout seul, il ne pouvoit ainsi que le Createur opérer généralement que par des agents, aussi en fit-il suivre les instructions secrètes de l'ordre (auquel l'ai pointé lorsqu'à dans le livre de Moïse) qu'il choisit 69 bonnes pour faire l'élection de 12 Chefs dans chacune des 12 Tribus, ce qui faisoit 144 Chefs, et de 13 Mille-forts ou signales dans la tribu de Levi, et 12 Mille dans eachune des onze autres tribus, ce qui faisoit en tout 143 Mille hommes sans compter les Chefs les 85 Iles de moïse. Pour le nombre 66 qui nous présente le Seigneur divin, et le Seigneur temporel qui nous est encore figuré par les 12 points de proposition placés à un côté et à l'autre de l'union du 3<sup>e</sup> Seigneur matériel avec les

Du 6e décembre 1775

Les différentes élections temporelles que le Créateur a jugé à propos de faire devaient être des types pour représenter ses facultés divines agissant dans le temps, pour la manifestation de sa gloire, de sa justice, et pour la réconciliation des mineurs. Abraham, Isaac, Jacob et les autres élus qui les ont précédés, ainsi que ceux qui les ont suivis jusqu'à Moïse, ont rendu le culte spirituel divin; mais ayant opéré seuls et séparément, sans que le résultat de leurs opérations ait été visible au reste des hommes, ils faisaient le type des facultés divines agissant hors du temps, au lieu que Moïse a été le premier élu revêtu de toute la puissance des facultés divines temporelles pour manifester aux hommes, en la présence des Egyptiens et des Israélites, la gloire et la justice divines, par la quantité de prodiges surnaturels qu'il opéra publiquement. Il était choisi aussi pour faire l'élection générale des Israélites, qui devaient recevoir par lui les lois, préceptes et commandements pour opérer le culte divin; mais devant faire le type du Créateur agissant temporellement, il ne pouvait pas faire cet oeuvre tout seul. Il ne pouvait, ainsi que le Créateur, opérer généralement que par ses agents. Aussi est-il dit, suivant les instructions secrètes de l'ordre (car je ne l'ai point trouvé dans les 5 livres de Moïse), qu'il choisit 65 hommes pour faire l'élection de 12 chefs dans chacune des 12 tribus, ce qui faisait 144 chefs, et de 13 000 forts ou signalés dans la tribu de Lévi, et 12 000 dans chacune des onze autres tribus, ce qui faisait en tout 145 000 hommes sans compter les chefs. Les 65 élus et Moïse font le nombre 66, qui nous présente le sénaire divin et le sénaire temporel, ce qui nous est encore figuré par les douze pains de proposition, placés 6 d'un côté et 6 d'un autre. L'union du troisième sénaire matériel avec les

deux autres font le nombre d'abomination 666 nombre de la Bête  
donc il est parlé dans l'Apocalypse.

Le Nombre de 144 Mille hommes qui adoreraient par lui même  
donne le Nombre Donaire, nous offre l'image de l'action divine.  
temporelle quaternaire agissante sur le terraire temporel. les 12  
Mille hommes de la Tribu de Levi depositaire du culte divin font  
l'image du quaternaire les 12 Mille hommes de chacune des  
11 autres Tribus nous donnent celle du 3<sup>e</sup> voudre et dirigé par le  
Nombre 4 de la Tribu de Levi  $\frac{13-4}{12-3}$ .

Le Nombre a donné lieu à d'autres réflexions, la Sopition du  
6 entre l'unité et le 5, nous fait voir qu'il provient immédiatement  
de l'unité qui le précède, que cette dernière qui revient tout ses Sauvoirs  
puisque c'est elle qui le produit mais quelle est le Nombre 5 qui le suit  
et qui avec le fait à nous faire voir la junction de l'esprit avec la  
Matière ce qui est une abomination pour l'Esprit puisqu'il n'y  
a rien qui lui soit si contraire quela matière. cette abomination  
ne cesse que lors que la matière et le quaternaire temporel seront  
réunies dans leurs principes, & que lors que toutes ces produits  
des facultés divines seront réunies dans le Centre divin donc  
elle sera écartée.

Explication de 3 y ou des 3 iod. c'est sur les 3 Tribus de Levi  
de Juda, et de Benjamin, qui après le schisme sous Roboam.  
enfournent seules le Culte divin pour le Type des 3 actes ou Serments  
du fils et de l'Esprit, mais comme l'ordre temporel est inversé  
de l'ordre divin. la première qui sera manifestée temporellement  
est celle de l'Esprit représenté par la Tribu de Levi, a qui il fut  
donné une Voie de justice qui n'étoit que la figure de la soy de  
grâce qui devra suivre, et dans cette première loi tous de reçront  
sensiblement et matériellement les sacrifices ordonnés de l'assassin.

deux autres font (!) le nombre d'abomination 666, nombre de la Bête dont il est parlé dans l'Apocalypse.

Le nombre de 145 000 hommes qui, additionné par lui-même, donne le nombre dénaire, nous offre l'image de l'action divine temporelle quaternaire agissant sur le ternaire temporel. Les 13 000 hommes de la tribu de Lévi, dépositaire du culte divin, font l'image du quaternaire; les 12 000 hommes de chacune des 11 autres tribus nous donnent celle du ternaire conduit et dirigé par le nombre 4 de la tribu de Lévi:  $\frac{13=4}{12=3}$

Le nombre a donné lieu à d'autres réflexions. La position du 4 entre l'unité et le 5 nous fait voir qu'il provient immédiatement de l'unité qui le précède, que c'est d'elle qu'il reçoit tous ses pouvoirs, puisque c'est elle qui le produit, mais que le nombre 5, qui le suit et qui avec 4 fait 9, nous fait voir la jonction de l'esprit avec la matière; ce qui est une abomination pour l'esprit, puisqu'il n'y a rien qui lui soit si contraire que la matière. Cette abomination ne cessera que lorsque la matière et le quaternaire temporel seront réintégrés, chacun à leurs principes, et que lorsque toutes les productions des facultés divines seront réintégrées dans le centre divin dont elles sont écartées.

Explication des 3 **y** ou des 3 **iod**. Ce sont les 3 tribus de Lévi, de Juda et de Benjamin qui, après le schisme sous Roboam, conservant seules le culte divin, font le type des trois actions du Père, du Fils, et de l'Esprit. Mais, comme l'ordre temporel est inverse de l'ordre divin, la première qui s'est manifestée temporellement a été celle de l'Esprit représentée par la tribu de Lévi, à qui il fut donné une loi de justice qui n'était que la figure de la loi de grâce qui devait suivre. Dans cette première loi, tout était représenté sensiblement et matériellement et les sacrifices étaient des sacrifices

sanguinaires d'animaux pour nous présenter le sacrifice<sup>11</sup> élémentaire du Mineur dans sa forme trahoufie, ou le sacrifice qu'il a offert en celui de Son Corps, le premier Seigneur qui s'est étendu de souffrance corporelle, puisque de que ce Corps existe il souffre l'action opposée des éléments et au contraire quelle Mineur puise sentir les Seins spirituelles.

car dans la Tribu de Levi qui sont détachés les Brebis selon l'ordre d'Aaron, mais le Brebe selon l'ordre de Melchisedec le sacrifice est Acquis et remuneré au universel le Christ est sorti de la Tribu de Juda, il n'est point venu détruire la loi qui avait été donnée à Moïse, mais en venant accomplit les choses dont elle estoit la figure, il la fait cesser, en lui faisant succéder la loi de Grâce du fils à la loi de l'apostol. Nous sommes sur cette 2<sup>e</sup> loi ou 2<sup>e</sup> loi, comme elle est toute spirituelle il n'y aura plus de séparation entre le Christ jusqu'à la fin des temps des Manifestations sensibles et visibles parce que la toute de ces manifestations sensible est passée puisqu'elles n'ont pas que des figures pour annoncer aux hommes la loi spirituelle de grâce qui l'avoit suivie.

cette tribu de Juda est la plus considérable ayant réuni en elle la puissance de Levi, en lui succédant, elle avoit déjà réuni en elle celle de Benjamin par incorporation des 12 Chois de cette dernière tribu avec elle, après que le Rector de Benjamin qui avoit combattu injustement contre les Gabonites leur furent tirés. L'incorporation de Benjamin ainsi qu'la répartition des lauriers aujourd'hui lors de la conquête de la Terre promise, nous figurera la Réincarnation fatigée des esprits de la matière dans son principe qui sera à la fin des temps

car que l'on peut pas empêcher que la nature peut avoir une

sanguinaires d'animaux , pour nous présenter le passage élémentaire du mineur dans sa forme ténébreuse, où le premier sacrifice qu'il a offert est celui de son corps; les premières peines qu'il sent étant des souffrances corporelles, puisque, dès que ce corps existe, il souffre l'action opposée des éléments sur lui, avant que le mineur puisse sentir ses peines spirituelles. C'est dans la tribu de Lévi qu'ont été tirés les prêtres selon l'ordre d'Aaron, mais le prêtre selon l'ordre de Melchisédec, le sacrificateur, le régénérateur et rémunérateur universel, le Christ, est sorti de la tribu de Juda. Il n'est point venu détruire la loi qui avait été donnée à Moïse, mais, en venant accomplir les choses dont elle était la figure, il la fait cesser, en lui faisant succéder la loi de grâce du Fils à la loi de l'Esprit. Nous sommes sous cette deuxième loi, ou deuxième action. Comme elle est toute spirituelle, il n'y aura plus, depuis le Christ jusqu'à la fin des temps, de manifestations sensibles et visibles, parce que le temps de ces manifestations sensibles est passé, puisqu'elles n'étaient que des figures pour annoncer aux hommes la loi spirituelle de grâce qui devait suivre.

Cette tribu de Juda est la plus considérable, ayant réuni en elle la puissance de Lévi en lui succédant. Elle avait déjà réuni en elle celle de Benjamin par l'incorporation des 12 chefs de cette dernière tribu avec elle, après que les restes de Benjamin qui avaient combattu injustement contre les Gabaonites leur furent livrés. L'incorporation de Benjamin, ainsi que la retraite des eaux du Jourdain, lors de la conquête de la terre promise, nous figure la réintégration future des essences de la matière dans son principe, qui sera à la fin des temps,

So icy que le fils ayant tout ramené à lui présentera le tout à son père en se réunissant avec lui ceci pour lors qu'il n'y aura plus que d'action du père des deux actions temporelles par lesquelles l'univers a été produit et entretenu ayant apporté -

Le quatornaire divin dans le produit direct de l'unité, c'est par la puissance attachée au quatornaire, ou le Verbe la parole volonté et action divine... que tous les êtres ont reçu l'existence, mais quoique ce Verbe ait parlé partout il n'a pas parlé partout de même... il y a de trois sortes d'êtres tous constitutifs par ce Verbe... les spirituels divins ayant directe et action divine, qui parlent toujours par une action divine ne recevant jamais, et qu'ils sont toujours en concordance avec ce Verbe  
2° des êtres libres qui ont reçu ce Verbe, mais qui par le faux usage de leur liberté l'ont perdue, mais peuvent la reconquérir par les moyens contraires auxquels leurs ont fait perdre  
3° des êtres sensibles et matériels qui privés de la pensée font bien constitutifs par le Verbe mais ne l'ont pas en eux puisqu'ils ne parlent pas, et ne peuvent par conséquent ni recevoir ni donner communication de la pensée -

lorsque le Fils ayant tout ramené à lui présentera le tout à son Père, en se réunissant avec lui. C'est pour lors qu'il n'y aura plus que l'action du Père, les deux actions temporelles par lesquelles l'univers a été produit et entretenu ayant cessé.

Le quaternaire divin étant le produit direct de l'unité, c'est par la puissance attachée à ce quaternaire, ou le verbe, parole, volonté et action divines, que tous les êtres ont reçu l'existence. Mais quoique ce verbe ait parlé partout, il n'a pas parlé partout de même. Il y a de trois sortes d'êtres, tous constitués par ce verbe: les spirituels divins, agents directs de l'action divine, qui parlent toujours parce que l'action divine ne cesse jamais et qu'ils sont toujours en concours avec ce Verbe;

2° Les êtres libres qui ont reçu ce verbe, mais qui, par le faux usage de leur liberté, l'ont perdu, mais peuvent le recouvrer par les moyens contraires à ceux qui le leur ont fait perdre;

3° Les êtres sensibles et matériels qui, privés de la pensée, sont bien constitués par le verbe, mais ne l'ont pas en eux, puisqu'ils n'ont pas la parole et ne peuvent, par conséquent, ni recevoir ni donner communication de la pensée.

(à suivre)